

# IMPORTANT

## EXAMENS DE NOEL 2019

- Les **COURS** sont **TOUJOURS** organisés en **5° h** et les **APRES-MIDI** pour les classes qui ne sont pas **encore en examen**.

**SEMAINE 1 = du 9 au 13 décembre**

**SEMAINE 2 = du 16 au 20 décembre**

A partir du **Lundi 9 décembre** => récréation de **9 h 40** à **10 h 00**.

Soyez attentifs :

- Aux **changements de locaux**. Il est possible que votre local habituel soit occupé par une classe en examen.
  - Aux **remplacements**. Il est possible qu'un professeur soit déjà en examen et qu'il soit remplacé par un collègue.
  - Aux **surveillances d'examens**. Il est possible qu'un professeur surveille un examen dans un grand local (A101, A104, restaurant, G006, ...) avec le professeur principal ou dans un local contigu à celui du professeur principal (*exemple: E202 et E203*).
- La classe qui est en examen le lendemain => fin des cours à **12h25**.  
Sauf si les examens commencent un lundi, les cours du vendredi après-midi sont alors assurés normalement.
- Il peut arriver que certains examens se terminent à 12h25 (et pas 11h40). Certains examens oraux ou épreuves intégrées peuvent se prolonger l'après-midi.
- Pour distinguer sur votre horaire **cours** et **examens**, rien de plus facile, vous êtes en épreuve quand la mention «**examens**» apparaît dans l'horaire à la période indiquée.
- **Les classes de 3° et 4°P n'ayant pas d'examen durant cette session, des activités sont organisées les lundi 16 et mardi 17. Elles sont encadrées par les professeurs et les éducateurs. Si vous êtes concernés, ces activités apparaissent sur votre horaire d'examen, un courrier explicatif suivra avec les détails d'organisation.**



Bonne session à toutes et tous !  
Le Secrétariat